



**The Paramedic Association
of New Brunswick**

**L'Association des paramédics
du Nouveau-Brunswick**

L'Association des paramédics du Nouveau Brunswick
Rapport Annuelle

2018

Notre mission

Établir et promouvoir les plus hautes normes éthiques, éducatives et cliniques pour tous les travailleurs paramédicaux.

Code de déontologie	1
Conseil d'administration	2
Message du président	3
Message du directeur général	4
Message de la représentante du public	5
États financiers	6
Rapports du Comité	11
Comité de l'administration et des finances	12
Comité des relations publiques	13
Rapport de compétence et de conduite	14
Comité des honneurs et prix	15
Lauréats et récipiendaires de 2018	16
Processus d'inscription	17
Association Reenseignements	18

Code de déontologie

Responsabilité envers les patients et autrui

Un paramédic fournit des soins axés sur la personne :

- Il fait preuve de patience, de compassion et de courtoisie.
- Il agit dans l'intérêt supérieur du patient.
- Il exerce ses fonctions de manière à assurer la dignité, la sécurité et la vie privée du patient.
- Il veille à la confidentialité.
- Il travaille en collaboration avec les autres.
- Il communique respectueusement avec les autres.
- Il entretient des relations professionnelles appropriées.
- Il respecte les droits du patient et d'autrui.

Responsabilité envers soi-même

Un paramédic s'impose un haut niveau d'intégrité professionnelle :

- Il reconnaît que l'autoréglementation de la profession est un privilège.
- Il garde l'aptitude mentale et physique nécessaire à l'exercice de ses fonctions et à la compétence clinique.
- Il veille à sa bonne moralité et à sa bonne réputation.
- Il fait preuve de responsabilité professionnelle pour les gestes qu'il pose dans l'exercice de ses fonctions.
- Il utilise l'examen par ses pairs pour réfléchir à son perfectionnement professionnel, l'évaluer et le réorienter.
- Il accorde le mérite pour le travail d'autrui.
- Il favorise l'identité professionnelle au travail.
- Il reconnaît les conflits d'intérêts et fait preuve d'impartialité.
- Il veille à adopter une conduite qui répond aux exigences des limites médicales, juridiques et professionnelles de la profession.

Responsabilité envers la profession

Un paramédic adopte une conduite professionnelle :

- Il exerce ses fonctions selon les normes de pratique.
- Il fait valoir et respecter le Code d'éthique de la profession.
- Il favorise des relations de travail professionnelles.
- Il instaure un environnement d'apprentissage respectueux et positif.
- Il fait preuve de leadership auprès des autres.
- Il apprend, communique ses connaissances et construit le savoir.
- Il reconnaît les limites professionnelles.
- Il consulte d'autres personnes pour le bien du patient.
- Il signale, fait cesser ou rapporte une conduite contraire à l'éthique ou incompétente.
- Il s'abstient de porter atteinte à la réputation de ses pairs et de la profession.

Responsabilité envers la société

Un paramédic est au service de la société :

- Il donne priorité à l'intérêt public.
- Il reconnaît les déterminants sociaux de la santé dans la pratique.
- Il s'engage à améliorer la société par le développement de la profession.
- Il favorise des soins innovants dans l'intérêt de la société.
- Il veille à ce que le perfectionnement professionnel soit conforme à l'intérêt public.

Conseil d'administration

président

Phil Comeau
Saint John, NB
terme : octobre 2017-2019

passé Président

Libby Maskos
Quispamsis, NB
Term: jusqu'à l'élection du nouveau président

vice-président

Derek Cassista
Grand Falls, NB
terme : octobre 2018-2020

trésorier

Tara Babineau
Moncton, NB
terme : octobre 2017-2019

secrétaire

Gene Boles
Quispamsis, NB
terme : octobre 2018-2020

chapitre 1

Tara Babineau
Moncton, NB
terme : octobre 2018 - 2020

chapitre 2

Gilles Roy
Grand Bay-Westfield, NB
terme : octobre 2017-2019

chapitre 3

Mike McNeil
Fredericton Junction, NB
terme : octobre 2018-2020

chapitre 4

Derek Cassista
Grand Falls, NB
terme : octobre 2018- 2020

Vacant

terme : octobre 2016-2018

Eric Grant
St. Stephen, NB

terme : octobre 2018-2020

Andrew Trecartin
New Maryland, NB
terme : octobre 2017-2019

Jordon Baker
Grand Falls, NB
terme : octobre 2018-2019

Public nommé

Margaret Dukes
Moncton, NB
nomination: May 2015-May 2018

Public nommé

Vacant
nomination:

Message du président

Bonjour,

C'est avec plaisir que je vous présente le rapport annuel de l'Association des paramédics du Nouveau-Brunswick. Merci pour l'intérêt que vous portez aux soins préhospitaliers du Nouveau-Brunswick. En poursuivant la lecture de ce rapport, vous constaterez que le personnel et le conseil d'administration de notre Association ont été bien occupés tout au long de l'année.

Je tiens tout d'abord à souhaiter la bienvenue à Jordon Baker, notre nouvel administrateur, qui nous a rejoints en janvier 2018. Jordon vient de la région de Grand-Sault.

En avril, j'ai assisté à l'AGA de l'Association des paramédics du Canada à Winnipeg. Cette assemblée annuelle regroupe des représentants de presque toutes les provinces pour discuter de questions concernant les paramédics de l'ensemble du Canada.

J'ai également participé aux « journées de lobbying » à Ottawa, à la fin du mois d'avril. Chaque année, l'Association des paramédics du Canada fait du lobbying auprès du gouvernement fédéral dans l'espoir d'améliorer la paramédecine au Canada et de faire connaître les enjeux associés. Les sujets de cette année étaient les suivants :

- 1. La paramédecine communautaire
- 2. Le problème des opioïdes au Canada
- 3. La santé mentale pour les paramédics
- 4. La Fondation commémorative des paramédics canadiens

Notre démarche s'est révélée très fructueuse et, comme toujours, a été très bien accueillie par les députés.

Une équipe de l'Association des paramédics du Nouveau-Brunswick et moi-même avons eu plusieurs rencontres avec toutes les parties représentant notre gouvernement à propos des sujets suivants :

1. Les soins primaires
2. La nécessité encore plus pressante de regrouper toutes les professions de la santé en une seule équipe unie au service de chaque patient

J'ai assisté au dévoilement par Postes Canada de certains des tout derniers timbres cette année. Tout comme les pompiers et les policiers, les paramédics figurent eux aussi sur un timbre. Il s'agit d'une véritable consécration pour les paramédics du Canada. J'étais ravi d'être là et de pouvoir faire une allocution.

En octobre, nous avons regroupé l'assemblée générale annuelle et le banquet de remise des prix de l'APNB avec un symposium du service médical d'urgence. Au cours de notre AGA, nous avons souligné le retour de Derek Cassista à son poste de vice-président et de Gene Boles à son poste de secrétaire. Personne ne s'est opposé à ces nominations. Après l'AGA, nous nous sommes directement rendus à notre symposium. Pendant la formation, un grand nombre de conférenciers invités ont présenté d'excellents exposés. Le salon professionnel était tout aussi fantastique. Le symposium s'est terminé par une table ronde et tous les participants se sont dits extrêmement satisfaits. Notre banquet de remise des prix a conclu la fin de semaine. Le ministre de la Santé Benoît Bourque a inauguré cette grande soirée de reconnaissance des longs états de service par une petite allocution, avant de remettre des prix à des paramédics méritants de toute la province.

Juste avant la fin de l'année, l'APNB a publié un livre blanc pour présenter au gouvernement 35 recommandations en matière de santé en lien avec les paramédics. Ce document peut être consulté sur notre site web.

Je vous invite à lire le reste du rapport et à voir avec les yeux de l'Association des paramédics du Nouveau-Brunswick toutes les grandes réalisations qui ont eu lieu dans notre belle province.

Merci!

Le président de l'Association des paramédics du Nouveau-Brunswick,
Phil Comeau

Message du directeur général

J'ai le plaisir de vous présenter le rapport annuel de 2018 du directeur général et registraire de l'APNB. Voici près de 14 ans que je travaille avec l'organisation, et je suis toujours aussi fier lorsque je pense à tout ce qui a été accompli, que ce soit l'APNB ou au sein de la profession. En 2018, l'Association des travailleurs paramédicaux du Nouveau-Brunswick a poursuivi sur sa lancée pour devenir un leader en matière de réglementation et de défense de la profession au Canada. Nous sommes déterminés à protéger l'intérêt du public au moyen de pratiques et de politiques transparentes issues d'une collaboration et fondées sur les données probantes. Par ailleurs, pour mener le mouvement de défense des bonnes politiques publiques portant sur tous les aspects des soins de santé et se tenir au courant des enjeux et des tendances, l'organisation doit absolument rester active tant sur le plan provincial que national, en collaboration avec d'autres organismes qui épousent notre vision. Nous sommes en train de nous donner toutes les chances d'y parvenir.

L'évolution de la réglementation entourant les paramédics tend à élargir toujours davantage notre domaine de responsabilité et de connaissances. Bien qu'il soit regrettable que des préoccupations réglementaires aient donné lieu à plusieurs dossiers sur la conduite et les compétences, elles nous permettent aussi de continuer à innover quant au traitement de ces dossiers, tout en gardant le cap sur notre priorité ultime. Les réponses du public face à notre volonté d'être représentés au sein de ces importants comités continuent à m'orienter. Mes sincères remerciements aux personnes qui ont tenu divers rôles bénévoles sur le plan de la réglementation. Nous n'aurions pas pu réaliser nos tâches ni notre mandat sans votre précieuse aide.

Une organisation de notre taille se doit de démontrer une prudence toute stratégique sur le plan financier. Jour après jour, nous gardons la responsabilité financière à l'esprit. Pour continuer à évoluer et accomplir cet imposant travail, il nous faut des ressources, maintenant et pour les années à venir. Et pour obtenir ces ressources, nous devons nous doter de politiques, de processus et de mécanismes de surveillance constante, et pratiquer une réflexion novatrice. Je suis fier du travail réalisé dans cet objectif, et nous continuerons avec ardeur en 2019.

Alors que 2018 touche à sa fin, les problèmes de gestion des ressources humaines en matière de santé demeurent préoccupants. Cette année encore, le nombre de praticiens qui partent est supérieur à celui des débutants dans la profession. À court et à long terme, il nous sera de plus en plus difficile de répondre aux besoins des patients de la province. Il s'agit d'une question complexe qui exige une compréhension approfondie de la profession et du système paramédical. Nous ne pouvons pas continuer à demander aux membres de la profession d'en faire plus tant que nous ne serons pas en mesure de répondre à la demande actuelle. Les gouvernements souhaitent étendre les soins à un nombre croissant de patients recourant à la profession paramédicale. Ils semblent cependant oublier qu'il est déjà difficile de satisfaire les demandes actuelles. Un rapport publié par votre organisme de défense des intérêts évoque un grand nombre de problèmes et formule 38 recommandations pour améliorer le système. J'encourage vivement tous les résidents à le lire et à demander à leurs représentants élus de les appliquer.

Le tout respectueusement soumis,

Le directeur général et registraire,

Chris Hood

Message de la représentante du public

Rapport annuel 2018

L'Association des paramédics du Nouveau-Brunswick (APBN) régleme la profession de paramédic afin d'assurer des soins sécuritaires aux patients des établissements de soins préhospitaliers. Dans le cadre de ses obligations envers les patients, l'APNB assure une représentation du public au sein de son conseil d'administration (le « conseil ») et du Comité des plaintes.

Le rôle de la représentante du public au sein du conseil consiste à faire valoir le point de vue des patients et à s'assurer que les décisions prises sont dans l'intérêt supérieur du public. La procédure de plaintes de l'APNB permet aux membres du public de déposer des plaintes officielles lorsqu'ils jugent que les soins prodigués par des paramédics ne correspondent pas aux normes de pratique établies.

Au cours de 2018, le conseil a continué de promouvoir une pratique paramédicale sécuritaire et efficace au bénéfice du public. Plus précisément, le conseil a :

- préparé un rapport sur le système paramédical pour recenser les failles actuelles et recommander des solutions pour les éliminer;
- rencontré des représentants de partis politiques avant l'élection provinciale pour discuter du point de vue de l'APNB sur le système paramédical et formuler des recommandations visant à l'améliorer;
- rencontré des représentants d'Ambulance Nouveau-Brunswick pour définir les préoccupations communes et les possibilités de coopération dans le but d'améliorer le service dans la province;
- mis à jour les politiques de l'APNB sur l'identification des paramédics de manière à assurer la transparence vis-à-vis du public;
- élaboré et fait parvenir aux membres des conseils sur la pratique paramédicale pour en assurer l'uniformité;
- approuvé des changements au processus de renouvellement de l'inscription afin qu'il favorise davantage le maintien des compétences professionnelles des paramédics;
- continué à s'assurer que le Comité des plaintes de l'APNB exécute son mandat dans l'intérêt supérieur du public;
- collaboré avec des représentants d'autres professions de la santé à promouvoir une approche intégrée et coopérative des soins aux patients au Nouveau-Brunswick.

Tout au long de l'année, j'ai représenté le point de vue du public dans toutes les discussions du conseil et formulé des recommandations au besoin pour promouvoir la sécurité des patients et la responsabilité à l'égard du public. Je suis ravie d'avoir pu servir l'intérêt public dans le cadre de mes fonctions.

Le tout respectueusement soumis,

La représentante du public,

Margaret Dukes

États financiers

William E. Marr
Chartered Professional Accountant

INDEPENDENT PRACTITIONER'S REVIEW ENGAGEMENT REPORT

To: The Directors OF Paramedic Association of New Brunswick

I have reviewed the accompanying financial statements of Paramedic Association of New Brunswick, that comprise the statement of financial position as at December 31, 2017 and the statements of operations and cash flows for the year then ended, and a summary of significant accounting policies and other explanatory information.

Management's responsibility for the financial statements

Management is responsible for the preparation and fair presentation of these financial statements in accordance with Canadian accounting standards for not for profit organizations, and for such internal control as management determines is necessary to enable the preparation of financial statements that are free from material misstatement, whether due to fraud or error.

Practitioner's responsibility

My responsibility is to express a conclusion on the accompanying financial statements based on my review. I conducted my review in accordance with Canadian generally accepted auditing standards for review engagements, which require me to comply with relevant ethical requirements.

A review of financial statements in accordance with Canadian generally accepted standards for review engagements is a limited assurance engagement. The practitioner performs procedures, primarily consisting of making inquiries of management and others within the entity, as appropriate, and applying analytical procedures, and evaluates the evidence obtained.

The procedures performed in a review are substantially less in extent than, and vary in nature from, those performed in an audit conducted in accordance with Canadian generally accepted auditing standards. Accordingly, I do not express an audit opinion on these financial statements.

Based on my review nothing has come to my attention that causes me to believe that the financial statements do not present fairly, in all material respects, the financial position of Paramedic Association of New Brunswick as at December 31, 2017, and the results of its operations and its cash flows for the year then ended in accordance with Canadian accounting standards for not for profit organizations.

PARAMEDIC ASSOCIATION OF NEW BRUNSWICK

REVIEW ENGAGEMENT REPORT AND FINANCIAL STATEMENTS

DECEMBER 31, 2017

Saint John, N.B.
July 26, 2018

Chartered Professional Accountant
Licensed Public Accountant

William E. Marr
Chartered Professional Accountant

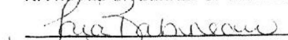
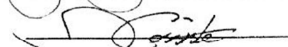
William E. Marr
Chartered Professional Accountant

PARAMEDIC ASSOCIATION OF NEW BRUNSWICK

STATEMENT OF FINANCIAL POSITION
AS AT DECEMBER 31, 2017

	<u>ASSETS</u>	
	2017	2016
Current		
Cash	\$420,319	\$324,055
Accounts receivable	-	12,000
Prepaid expenses	21,218	2,476
	441,537	338,531
Capital assets (note 3)	476,175	498,018
	<u>\$917,712</u>	<u>\$836,549</u>
	<u>LIABILITIES</u>	
Current		
Accounts payable and accrued liabilities	\$ 17,560	\$ 16,956
Deferred revenue	445,713	424,667
Current portion of long term debt	8,551	6,591
	471,824	448,214
Long term debt (Note 6)	229,033	237,374
Less: current portion	8,551	6,591
	220,482	230,783
	<u>ACCUMULATED SURPLUS</u>	
Accumulated surplus	225,406	157,552
	<u>\$917,712</u>	<u>\$836,549</u>

APPROVED ON BEHALF OF THE BOARD:

 Director
 Director

Unaudited

PARAMEDIC ASSOCIATION OF NEW BRUNSWICK

STATEMENT OF OPERATIONS
FOR THE YEAR ENDED DECEMBER 31, 2017

	2017	2016
INCOME		
Membership	\$454,966	\$453,305
Other	132,584	101,954
	<u>587,550</u>	<u>555,259</u>
EXPENDITURES		
Practitioner liability insurance	-	3,951
Bank charges	8,995	9,519
Board and chapter expenses (schedule 1)	53,217	71,594
Staff expenses	22,511	3,347
Office expenses (schedule 1)	58,741	50,116
Amortization	21,842	23,922
Miscellaneous	2,602	2,671
Translation services	6,143	2,541
Legal	79,004	86,531
Accounting	4,988	4,600
Dues and fees	19,932	19,898
Directors insurance	2,200	2,200
Non-refundable HST	13,026	9,748
Wages and benefits	147,144	168,893
AGM and general meeting expense	14,522	13,269
Committee expenses (Schedule 1)	31,535	25,092
Interest on long term debt	10,367	10,729
Property taxes	17,327	17,310
Bursaries and scholarships	5,600	1,100
	<u>519,696</u>	<u>527,011</u>
Excess of income over expenditures - (Expenditures over income)	67,854	28,248
Accumulated surplus, beginning of year	157,552	129,304
Accumulated surplus, end of year	<u>\$225,406</u>	<u>\$157,552</u>

Unaudited

William E. Marr
Chartered Professional Accountant

William F. Marr
Chartered Professional Accountant

PARAMEDIC ASSOCIATION OF NEW BRUNSWICK

**STATEMENT OF CASH FLOWS
FOR THE YEAR ENDING DECEMBER 31, 2017**

	<u>2017</u>	<u>2016</u>
Net inflow (outflow) of cash related to the following activities		
Operating		
Excess on income over expenditures - (expenditures over income)	\$ 67,854	\$ 28,248
Item not affecting cash:		
Amortization	<u>21,842</u>	<u>23,922</u>
	89,696	52,170
Changes in non-cash operating working capital items:		
Accounts receivable	12,000	(11,370)
Prepaid expenses	(18,742)	18,000
Accounts payable and accrued liabilities	604	(4,667)
Deferred revenue	<u>21,046</u>	<u>3,479</u>
	104,604	57,612
Financing		
Mortgage proceeds (payments)	(8,340)	(7,977)
Investing		
Purchase of capital assets	<u>-</u>	<u>(6,984)</u>
Net cash inflow	96,264	42,651
Cash position, beginning of year	<u>324,055</u>	<u>281,404</u>
Cash position, end of year	<u>\$420,319</u>	<u>\$324,055</u>

Unaudited

PARAMEDIC ASSOCIATION OF NEW BRUNSWICK

**STATEMENT OF EXPENSES
FOR THE YEAR ENDED DECEMBER 31, 2017**

	<u>2017</u>	<u>2016</u>
SCHEDULE 1		
Board and chapter expenses		
Travel	\$ 23,362	\$ 27,554
Meals	7,841	5,240
Other	2,204	20,925
Wage replacement	<u>19,810</u>	<u>17,875</u>
	<u>\$ 53,217</u>	<u>\$ 71,594</u>
Office expenses		
Postage and publications	\$ 7,125	\$ 3,389
Rent and occupancy costs	17,680	17,798
Telocommunications	8,644	10,388
Insurance	1,596	1,603
Supplies	10,210	10,678
Equipment leases	7,661	6,260
Corporate support/donations	<u>5,825</u>	<u>-</u>
	<u>\$ 58,741</u>	<u>\$ 50,116</u>
Committees		
Conduct and competency	\$ 10,972	\$ 3,323
Education	1,387	956
Administration and finance	-	245
Mental health	207	9,921
Honours and awards	3,135	3,954
Public relations	13,748	6,693
Legislation	<u>2,136</u>	<u>-</u>
	<u>\$ 31,535</u>	<u>\$ 25,092</u>

Unaudited

William E. Marr
Chartered Professional Accountant

William E. Marr
Chartered Professional Accountant

PARAMEDIC ASSOCIATION OF NEW BRUNSWICK

**NOTES TO FINANCIAL STATEMENTS
FOR THE YEAR ENDED DECEMBER 31, 2017**

1. Purpose of the organization

The Paramedic Association of New Brunswick is a not-for-profit organization whose objective is to promote pre-hospital care as a profession, promote and advance the interest of Pre-hospital Care Professionals in New Brunswick and to comply with the Paramedic Act of New Brunswick, and such to protect the profession of paramedicine and the public whom it serves. The Association also, encourages and facilitates communication, education and cooperation among Pre-hospital Care Professionals in New Brunswick, and promote communication and co-operation with other similar groups having an interest in pre-hospital care. It's the duty of the PANB to develop and promote the highest ethical, educational and clinical standards for all Paramedics.

2. Significant accounting policies

a) Basis of Accounting

The organization has prepared its financial statements in accordance with Canadian Accounting Standards for Not-For-Profit Organizations.

b) Capital assets

Capital assets are recorded at cost. Amortization is provided using the diminishing balance method at the following annual rates:

Furniture and equipment	20%
Computer	30%
Building	4%

c) Revenue recognition

The organization recognizes income in accordance with the deferral method. That is, excess of income over expenditure in a year are not restricted as to the use in a future period.

Membership dues are collected based on the calendar year, January to December. It is the Association's policy to defer the recognition of income, for dues collected, until the year to which they relate.

Late, paid dues are recognized in the year payment is received.

Unaudited

PARAMEDIC ASSOCIATION OF NEW BRUNSWICK

**NOTES TO FINANCIAL STATEMENTS
FOR THE YEAR ENDED DECEMBER 31, 2017**

2. Significant accounting policies (cont'd)

d) Income taxes

The company is a registered not for profit organization and therefore is exempt from taxes under para. 149(1) of the income tax act.

e) Use of estimates and measurement uncertainty

The preparation of financial statements in conformity with Generally Accepted Accounting Principles requires management to make estimates and assumptions that affect the reported amount of assets and liabilities and other reported amounts in the financial statements and the related notes. After results may differ from those estimates.

3. Capital Assets

		2017		2016	
		Cost	Accumulated Amortization	Net	Net
Land		\$ 75,000	\$ -	\$ 75,000	\$ 75,000
Building	4%	446,744	65,894	380,850	396,718
Furniture and equipment	20%	59,339	43,934	15,405	19,273
Computers	30%	29,009	24,089	4,920	7,027
		<u>\$610,092</u>	<u>\$133,917</u>	<u>\$476,175</u>	<u>\$498,018</u>

4a. Financial Instruments

- Cash and cash equivalents are classified as an "Asset held to maturity". They are measured at cost and any gains or losses resulting from subsequent disposition, are recognized in net earnings at that time;
- Accounts receivable are classified as "Loans and receivables" and are recorded at cost, which upon their initial measurement is equal to their fair value. Subsequent measurement of trade receivables is at amortized cost, which usually corresponds to the amount initially recorded less any allowance for doubtful accounts; and
- Accounts payable are accrued liabilities are classified as "Other financial liabilities". They are initially measured at fair value and the gains and losses resulting from their subsequent measurement, at the end of each period, are recognized in earnings.

Unaudited

William E. Marr
Chartered Professional Accountant

William E. Marr
Chartered Professional Accountant

PARAMEDIC ASSOCIATION OF NEW BRUNSWICK

**NOTES TO FINANCIAL STATEMENTS
FOR THE YEAR ENDED DECEMBER 31, 2017**

4b. Financial instruments risk management

The Board of Directors has overall responsibility for the determination of the associations risk management objectives and policies.

- **Credit Risk**
Credit risk is the risk of loss resulting from the failure of a member or counter party to honour a financial obligation. The association receives revenue from its members in the form of membership fees. The association mitigates credit risk by only recognizing membership at time of payment.
- **Liquidity Risk**
Liquidity risk is the risk the association cannot meet a demand for cash or fund its obligation when due. The association has accounts payable and bank debt in the amount of \$254,330. The ability to meet these obligations is based on being able to generate sufficient funds from membership and other sources. The association mitigates this risk by an annual budgeting process and monitoring by the board of directors.

5. Related Party Transaction

The Associations related parties include key management, as those persons having authority and responsibility for planning, directing and controlling the activities of the Association, including board members and management. Unless otherwise stated, none of the transactions with related parties incorporate special terms and conditions. Outstanding balances are settled in cash.

Board Members are entitled to be reimbursed for expenses occurred during activities required to carry out their duties on behalf of the Paramedic Association of New Brunswick.

The Board, in accordance with accepted standards within the health professional regulatory community, shall annually decide the rate at which mileage expenses are reimbursed.

The rate at which all other expenses are reimbursed. Board education/training, allowances for wage maintenance for directors who have lost wages in order to attend to their duties on behalf of the Association, all other transportation costs or limits for meals shall be decided upon by Board motion.

Unaudited

PARAMEDIC ASSOCIATION OF NEW BRUNSWICK

**NOTES TO FINANCIAL STATEMENTS
FOR THE YEAR ENDED DECEMBER 31, 2017**

5. Related Party Transaction (cont'd)

The comparative transactions are disclosed in statement of expenses schedule 1.

The Executive Director is reimbursed for expenses incurred according to policy as set by the Board of Directors. The Executive Director's remuneration is in accordance with an employment contract signed by the Board of Directors.

6. Mortgage Advances - Progressive Credit Union

In September 2013 the association entered into a fixed rate collateral mortgage loan in the amount of \$260,000 as financing to construct a new office building located at 298 Main Street, Fredericton.

Terms as follows, biweekly installments of principle and interest in the amount of \$719.51, for a five year term amortized over a twenty five year period at a rate of 4.5% for sixty months. The mortgage is secured by a general security agreement over the assets of the association. Final payment January 2, 2039

Principle repayments for the next five years will be as follows:

2018	9,161
2019	10,376
2020	11,001
2021	11,674
2022	12,332

Unaudited

Rapports du Comité

mandaté comités

Comité exécutif

Président- Phil Comeau,
ex-Président- Libby Maskos
Vice Président- Derek Cassista
Treasurer- Tim Stairs
Secrétaire- Gène Boles
ED/Registrar- Chris Hood (non votant)

Finances Comité

président trésorier Tara Babineaus,
Président - Phil Comeau
ex-Président - Libby Maskos
Auditor - William Marr
E.D./Registrar - Chris Hood (non votant)

des Relations publiques

Président Derek Cassista,
Phil Comeau
Libby Maskos
Tara Babineau

législation/gouverner Comité

Chaire - Derek Cassista
Scott Hoyt
Margaret Dukes

Comité de Discipline de

nommé Association membres
représentants du Public

Comité de plaintes

désignés membres
représentants du Public

Comités ad hoc

et des distinctions honorifiques

Gene Boles, Président
Mike McNeil, BoD
Robin O'Hara, ANB
Crystal Hart-Drake, membre-at-Large
Libby Maskos privé employeurs -
Chris Hood (non votant)

Processus d'inscription

Tara Babineau, Président
Phil Comeau
Gene Boles
Mike McNeil
Chris Hood ED (non votant) -

Comité de l'administration et des finances

Rapport annule - 2018

En 2018, nous avons encore obtenu de très bons résultats tout en respectant notre budget et en agissant dans la mesure de nos moyens. Nous avons clôturé l'année avec un excédent de près de 30 000 \$, et pour la troisième année consécutive, nous n'avons pas eu besoin d'augmenter les cotisations. Comme toujours, nous rechercherons des moyens de faire des économies et d'utiliser nos ressources financières de la manière la plus avisée qui soit.

Un appel interjeté par un membre devant notre comité responsable de la conduite et de la compétence a constitué la dépense la plus importante. Nous ne l'avions pas prévue. Cette dépense a grevé une grande partie de notre budget juridique, et nous avons dû puiser dans notre excédent pour compenser. Nous ne nous attendions pas à une telle situation et nous avons eu de la chance d'obtenir de très bons résultats sur d'autres plans, ce qui nous a permis d'avoir un solde excédentaire à la fin de l'exercice. Il reste que nous en avons tiré une leçon, et je compte ajouter une section aux futurs rapports pour rendre compte des événements de ce type qui sont susceptibles de se reproduire.

L'examen de l'engagement financier joint à ce document donne les détails des recettes et des dépenses de l'exercice.

La trésorière,

Tara Babineau

Comité des relations publiques

Rapport annule - 2018

Tout au long de 2018, les Relations publiques ont poursuivi leur collaboration stratégique avec le gouvernement et avec des membres en interne sur des sujets d'intérêt, par exemple :

- **Mise en place des PSA** : l'APNB a bien accueilli l'annonce du gouvernement d'étendre les heures travaillées des paramédics de soins avancés (PSA). Les PSA restent une importante priorité au moment où nous adoptons et préconisons une intégration des soins de santé englobant les paramédics.
- **Livre blanc (vulnérabilités actuelles du système paramédical et solutions)** : dans le cadre de la priorité ultime définie par le conseil d'administration, l'APNB a préparé un document détaillant les problèmes de la structure actuelle du système paramédical et les solutions associées. La publication a été suivie d'une consultation avec tous les intervenants afin de discuter des possibilités de changement. L'APNB continue de l'utiliser comme point de référence pour défendre ses intérêts auprès du gouvernement.

Le tout respectueusement soumis,

Le président des Relations publiques,

Derek Cassista

Rapport de compétence et de conduite

Les plaintes ont porté de 2017

Plaignant	Allégation	Décision	Mesure disciplinaire
Ambulance Nouveau Brunswick	Inconduite professionnelle, fraud (documentation)	Coupable	Permis retiré, inéligible pendant 1 année, rafraîchissement, \$2500 amende, \$2500 coûte
Membre	Forme physique pour pratiquer la plainte alléguant des limitations physiques	Rejeté	
Membre	Inconduite professionnelle, Aggression verbale	Mis en garde, Rejeté	
Membre	Incompétence, Manque de traiter convenablement	Coupable	Doit prendre le cours d'éthique, écrit la réprimande
Ambulance Nouveau Brunswick	Inconduite professionnelle, Conduite indigne	Rejeté	
Ambulance Nouveau Brunswick	Incompétence, Manque de traiter convenablement	Mis en garde Rejeté	
Ambulance Nouveau Brunswick	Incompétence, Inconduite professionnelle	Coupable	Permis retiré, inéligible pendant 1 année, \$2500 amende
Membre	Incompétence, Manque de traiter convenablement	Mis en garde, Rejeté	
Registraire	Inconduite professionnelle	En cours	
Registraire	Inconduite professionnelle	En cours	
Ambulance Nouveau Brunswick	Inconduite professionnelle et Conduite indigne	Soumission deculpabilité	Les parties étaient d'accord sur le banc à dossier amiable (résolution alternative de conflit), écrit la réprimande, lettre des excuses à la victime.

Plaintes reçues par l'APNB en 2018

Plaignant	Allégation	Décision	Mesure disciplinaire
Registraire	Inconduite professionnelle	En cours	
Registraire	Inconduite professionnelle, exercice sans assurance	En cours	
Public	Incompétence	En cours	
Public	Incompétence	En cours	
Public	Incompétence	En cours	
Ambulance Nouveau Brunswick	Inconduite professionnelle	En cours	
Membre	Incompétence		Amende de 1000 \$, frais de 1000 \$, cours sur la déontologie, affichage sur le site Web

Le tout respectueusement soumis,

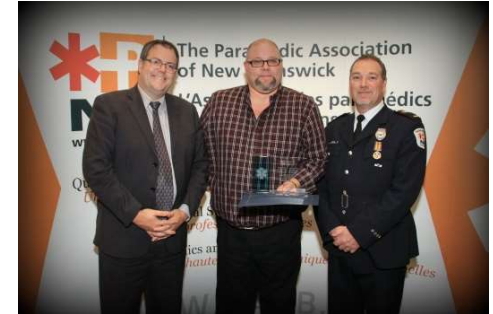
Tim Stairs, Le registraire adjoint

Comité des honneurs et prix Rapport annuel 2018



Le Comité des honneurs et des prix pour 2018 est présidé par Eugene Boles; Mike McNeil y représente le CA et Robin O'Hara, Ambulance Nouveau-Brunswick. Crystal Hart-Drake est membre par mandat spécial.

Le comité a tenu trois réunions : une au bureau de l'APNB et deux par téléconférence. Après avoir dûment examiné son mandat et les lignes directrices relatives aux prix, il n'a pas recommandé de nouvelle révision. Le comité s'est penché sur les données d'inscription pour repérer les membres qui auraient droit à une reconnaissance de leur service et a distribué aux employeurs les noms des employés méritant d'être nommés pour les barrettes ou la Médaille pour services distingués en soins médicaux d'urgence. Le Comité a compilé une liste de membres ayant les années de service requises pour prétendre au prix pour longs états de service. Dix-huit membres de l'Association ont ainsi reçu une barrette ou une médaille pour services distingués en soins médicaux d'urgence et 101 se sont vus récompensés pour leurs longs états de service.



Le comité a reçu et approuvé une candidature au prix pour contribution à l'APNB. Peter Wasson a reçu la distinction pour contribution à la reconnaissance de la profession de paramédic. Nul n'ignore qu'il a passé beaucoup de temps dans la collectivité à promouvoir la profession lors d'activités de relations publiques. En outre, il a préparé un diaporama sur la profession de paramédic et les SMU, qu'il a présenté dans des écoles et des organismes communautaires. Il s'est également beaucoup investi dans son rôle de précepteur et de mentor pour aider des étudiants à devenir des paramédics et des défenseurs des patients hors pair.

En 2015, l'APNB a créé une bourse d'études en soins de santé et une subvention pour formation continue. Le conseil a approuvé trois bourses de 1000 \$. Une d'elles est allée à un de nos membres, M^{me} S. Smith et deux, à la famille d'un membre, soit M^{me} HJ. Jackart, fille de M. A. Jackart, et à M^{me} C. Morrell, fille de W. Morrell. Deux demandes ont été reçues et approuvées pour l'octroi d'une subvention de formation continue de cent dollars (100 \$).

En 2018 encore, les lauréats et récipiendaires ont été informés qu'ils recevraient leurs prix au cours du gala annuel de l'AGA afin qu'ils puissent demander des congés pour y assister. La participation a donc encore une fois été élevée. Au cours du gala organisé à Fredericton, le ministre de la Santé Benoît Bourque a remis les barrettes ou les médailles du gouverneur général pour services distingués en soins médicaux d'urgence, la distinction pour contribution à la profession de paramédic et le prix de long service en compagnie de Phil Comeau, président de l'APNB.



Le tout respectueusement soumis,

Eugene Boles, président du comité
Comité des honneurs et prix de l'APNB



Lauréats et récipiendaires de 2018

Barrettes et médailles pour services distingués

40 ans

Judy Cleghorn Marilyn Evans

30 ans

Susan Dugas Michel Gravel
Roger Ross

20 ans

Marc Belanger Philippe Bellefleur
Valerie Clark Cheryl Crain
Elizabeth Garvey Raymond Hache
Serge LeBlanc Sylvain Lessard
Kimberly MacLennan Ken Michaud
Charlotte Porter Gary Tardif
Peter Wasson

Prix pour longs états de service

45 ans

Garth Miller

40 ans

Marilyn Evans Michael Morrison

35 ans

Brian LeBlanc Philip Smith Julie Sullivan

30 ans

Susan Dugas Jean-Marc Dugas Michel Gravel

Roger Ross

25 ans

Lana Hallihan Andre Jobin Edward Johnson

Troy McQuinn Rino Methot Marc Nilsson

Joel Riley Sandra Sawtelle Crystal White

20 ans

Nicole Bailey Luc Beaudoin Marc Belanger

James Brown Nicole Burke Bonnie Campbell

Janet Currie Katty Desrosiers Bradley Diamond

Chris Kennedy Steven Lavigne Serge LeBlanc

Sharon McIntosh Mark McKillop Ken Michaud

Dwight Robertson Richard Rogers Ray Strowbridge

Robin True

10 ans

Derek Cassista Ken Costain Justin Dean

Timothy Foster Melanie Gagnon Alain Hache

Justin Kirkpatrick Tanya Lapointe Mathieu Lecours

Carlin MacKinnon Heather Matchett Joel Mattatall

Alexandra Noseworthy Douglas Parish Keith Phinney

Stephanie Saunders Jerome Scott Danielle Smith

Kevin Trevors Ruben Watts Elizabeth Weafer

Gilles Allard Judy Cleghorn

Paul Allain Edgar Goulette

Diane Boudreau Mark Carr

John LeBlanc Luc Masse

Phil Comeau Denis Doiron

Gilles Leblanc Michel Leonard

Allain Pelletier Michel Pitre

Michael Adams Isabelle Babineau

Philippe Bellefleur Mike Berkman

Valerie Clark Cheryl Crain

Rachelle Girouard Raymond Hache

Joseph LeBlanc John MacDonald

Lynne Montreuil Charlotte Porter

Gary Tardif Kevin Thompson

Jordan Baker Tabitha Bungay

Daniel Dekleva Dexter Flemming

Mindi Hackett-Arseneault Francois Jacques

Andre Legere Timothy MacDonald

Gregory McConaghy Dominick Nadeau

Luc Proulx John Ruddock

Gaetan St.Coeur Eric Thibodeau

Processus d'inscription Rapport annuel 2018

L'Association médicale canadienne n'est désormais plus l'organisme national d'accréditation pour la formation des paramédics, et ce changement a tenu le comité très occupé durant l'année. Nous avons consacré beaucoup de temps à l'examen des choix s'offrant au Nouveau-Brunswick, avant d'opter pour Agrément Canada. Nous nous réjouissons à l'avance de notre future collaboration.

L'année 2018 marque la fin de notre troisième année d'utilisation du Programme de crédits pour l'inscription, et bien que nous en soyons encore à régler de petits problèmes, nous pensons, en tant que comité, que ce processus est désormais accepté et même apprécié par nos membres. Nous voulons aider ces derniers à s'informer sur les activités en cours de leur Association, et nous avons commencé à le faire avec notre module de formation au cours de la dernière année, ce qui a été bien accueilli. Le projet du système d'enregistrement se poursuit, et nous cherchons les moyens les plus efficaces pour aider nos membres à atteindre leurs objectifs personnels en matière de formation.

Durant l'année qui vient, ce comité sera très occupé, car nous avons commencé à examiner les étapes de la procédure formelle d'admission à la profession, que nous sommes déterminés à rendre le plus efficace possible. J'ai beaucoup de chance de présider un comité qui compte un vaste éventail de membres, tous motivés à faire évoluer cette profession.

Le tout respectueusement soumis,

Tara Babineau, président du comité

Association Reseignements

L'Association des paramédics du Nouveau-Brunswick

298 rue Main, Fredericton, NB E3A 1C9

Tel 506-459-2638

Fax 506-459-6728

Toll: 888-887-7262

www.panb.ca



The Paramedic Association
of New Brunswick
L'Association des paramédics
du Nouveau-Brunswick